



## **Déclaration du SE-UNSA 64 à la CAPD du 14 avril 2020.**

Cette CAPD se tient dans des conditions particulières. Le dialogue social est fortement perturbé dans ce contexte de confinement. La communication avec nos collègues, préalable à toute instance, est difficile.

Pourtant, le SE-UNSA 64 a tenté de mettre tous les moyens pour que notre rôle de commissaires paritaires s'accomplisse aujourd'hui.

Nous aurions souhaité qu'il en soit de même du côté de l'administration :

- Documents reçus le 6 avril pour une CAPD qui devait se tenir initialement le 27 mars (le 20 mars même pour l'avancement accéléré).
- Absence des listes pour les départs en stage CAPPEI. La formation des personnels reste et restera pourtant une des prérogatives des CAPD
- Des avancements accélérés qui se tiennent fort tardivement. Le délai de recours (3 mois) devait permettre de tenir cette CAPD à partir du 10 décembre. Constat : 4 mois de procrastination!
- La preuve que l'avancement accéléré n'est qu'un leurre. Nos multiples questions des groupes de travail précédents sont restées sans réponse et nous nous interrogeons toujours sur l'équité, la justice et la transparence qui justifient des appréciations finales incompréhensibles pour nos collègues.

Nos collègues perçoivent ces manquements comme un manque cruel d'estime à leur égard.

Et ce ne sont pas les dernières déclarations de Monsieur le Ministre qui vont leur permettre de passer avec le maximum possible de sérénité cette période extrêmement difficile et anxiogène pour tous. M. Blanquer félicite les enseignants, tout en rajoutant que la méritocratie n'est pas un mot qui lui fait peur. Nous sommes nombreux, pour ne pas dire tous, dans le corps enseignant à ne plus supporter ces sorties médiatiques à répétition, ces effets de langage qui ne sont que le reflet du peu de considération et de la vision libérale de l'Ecole Publique de notre Ministre.

La confiance n'y était pas, elle n'est pas prête de se rétablir !